



# Le régime de Prévoyance des cotisants à la CARMF en 2021

Professions concernées : Médecins et Médecins  
spécialistes

*Rappel :*

*Classe A de cotisation : pour les revenus inférieurs à 41 136€/an*

*Classe B de cotisation : pour les revenus compris entre 41 136€/an  
et 123 407€/an*

*Classe C de cotisation : pour les revenus supérieurs égaux ou  
supérieurs à 123 408€/an*

[www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com) L'expert des professions libérales médicales

## Quelles indemnités journalières sans Prévoyance complémentaire ?

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2021, vous bénéficiez d'**Indemnités Journalières** versées par la **Sécurité Sociale (IJSS)** à compter du 3<sup>ème</sup> jour d'arrêt de travail.

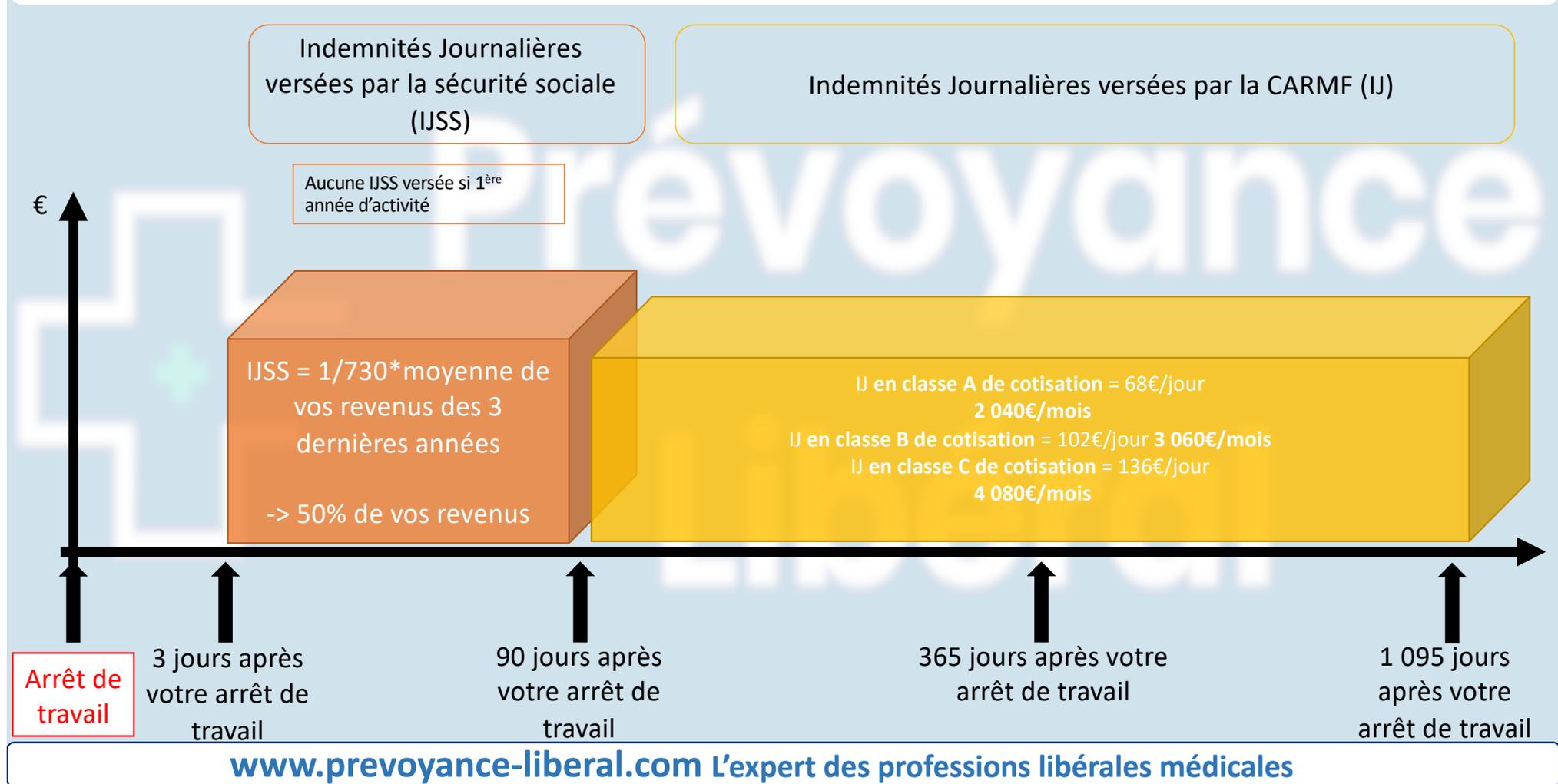
*À noter : si vous êtes en 1<sup>ère</sup> année d'activité, vous n'aurez droit à aucune IJSS*

En tant que praticien libéral cotisant à la CARMF, si vous êtes en arrêt de travail, vous serez également éligibles à des **Indemnités Journalières (IJ)** versées à compter du 91<sup>ème</sup> jour d'arrêt de travail.

**Comment sont réparties ces Indemnités ? En considérant ces garanties, quelle est l'utilité de la prévoyance ?**



# En cas d'arrêt de travail court, combien pourrez-vous percevoir d'IJSS et d'IJ en 2021?





# En cas d'arrêt de travail long, combien pourrez-vous percevoir de rente invalidité par la CARMF en 2021?

Rente invalidité versées par la CARMF (RI)  
dépendant de votre état d'invalidité

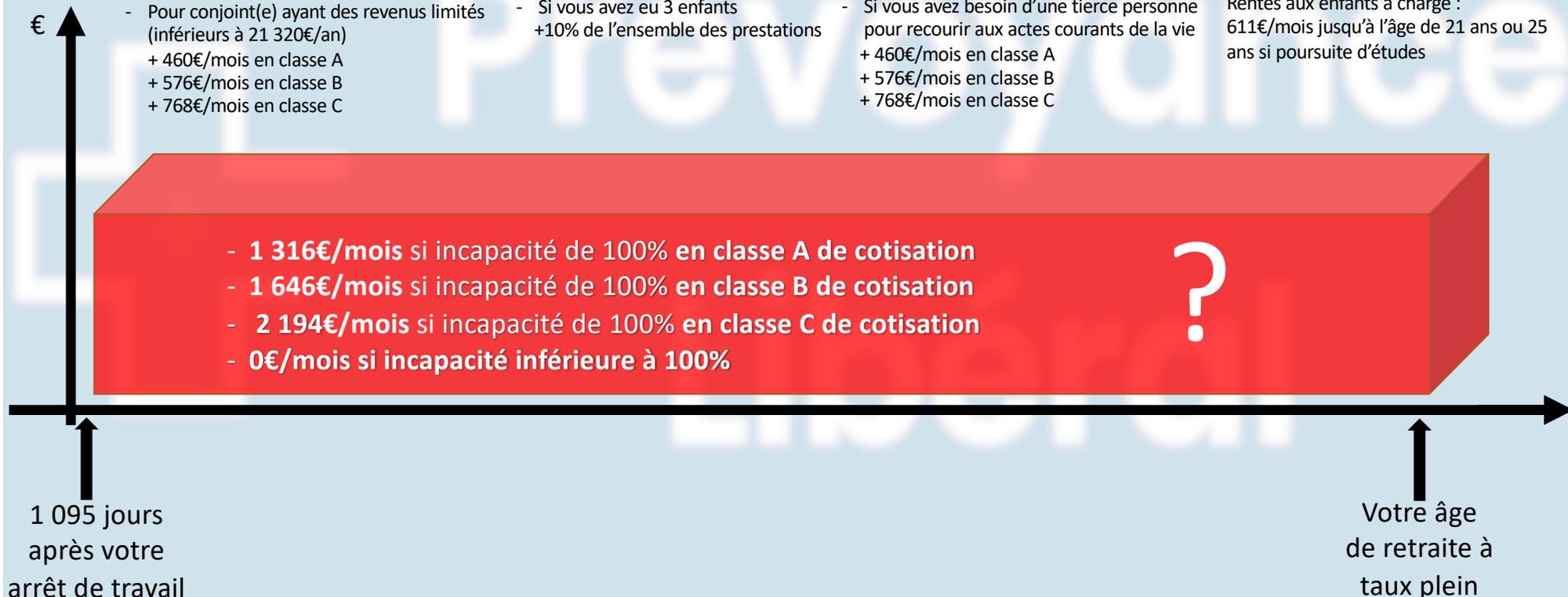
### Majorations :

- Pour conjoint(e) ayant des revenus limités (inférieurs à 21 320€/an)  
+ 460€/mois en classe A  
+ 576€/mois en classe B  
+ 768€/mois en classe C

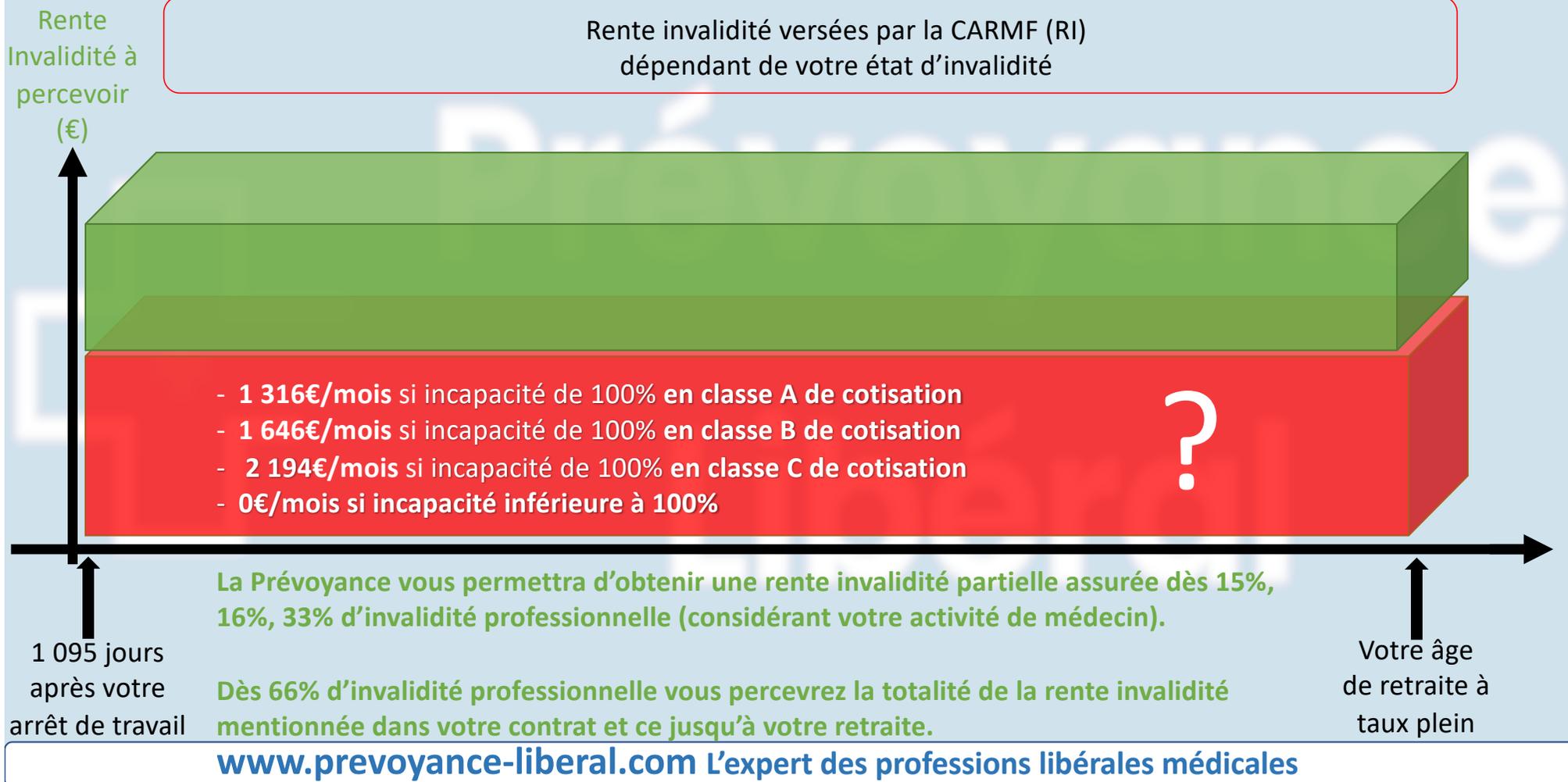
- Si vous avez eu 3 enfants  
+10% de l'ensemble des prestations

- Si vous avez besoin d'une tierce personne pour recourir aux actes courants de la vie  
+ 460€/mois en classe A  
+ 576€/mois en classe B  
+ 768€/mois en classe C

Rentes aux enfants à charge :  
611€/mois jusqu'à l'âge de 21 ans ou 25 ans si poursuite d'études



# En cas d'arrêt de travail long, à quoi servira votre Prévoyance en cas d'invalidité?



## La Prévoyance pour couvrir les carences de votre régime obligatoire

Comme vous avez pu le constater **de nombreuses carences existent en cas d'arrêt de travail.**

Celles-ci pourront engendrer un manque à gagner important en cas d'arrêt de travail et si votre trésorerie n'est pas suffisamment constituée, **à une baisse de votre niveau de vie et dans les cas les plus graves, de la précarité.**

# [www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com) c'est quoi ?

## Un suivi et un accompagnement unique



**Nous accompagnons nos client(e)s sur la durée : de la souscription à l'indemnisation !**  
Pendant toute la durée de votre contrat nous répondons à toutes vos questions et suivons votre indemnisation en cas d'arrêt de travail.

## Indépendance : comparer plusieurs assureurs



Nous sommes très attachés à notre indépendance en tant que courtier d'assurance. Nous vous proposerons des **contrats à des tarifs négociés, de plusieurs assureurs répondant à votre situation.**



**Prévoyance  
Libéral**

## La transparence : pas d'exclusion cachée !



**Nous étudions les situations de nos client(e)s spécifiquement.**

Nous prendrons par exemple en compte votre volonté de couverture des arrêts de travail en cas de pratique de sport à risque, en cas de grossesse pathologique, de maladie du dos, de maladie psychopathologique (ex : burn-out).

## Comparer et économiser en ligne gratuitement



**Rechercher les meilleures solutions de Prévoyance** pour protéger nos client(e)s en cas d'arrêt de travail, **au meilleur prix** : c'est notre métier. Nous pouvons également vous proposer des **solutions de retraite et de mutuelle à tarif négocié et toujours avec le même interlocuteur.**

**[www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com) L'expert des professions libérales médicales**

# Prévoyance Libéral

*\*Ces informations sont données à titre indicatif. La société gestionnaire du site ne pourra pas être tenue responsable de l'utilisation faite de ces informations et de tout préjudice direct ou indirect pouvant en découler. Une étude approfondie avec un professionnel de l'assurance, expert en protection sociale, réalisable sur notre site [www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com), reste primordiale.*



**Prévoyance  
Libéral**

Pour obtenir un comparatif, rendez-vous sur notre site : [www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com)

Vous avez une question ?

Contactez-nous à l'adresse suivante : [bonjour@prevoyance-liberal.com](mailto:bonjour@prevoyance-liberal.com)